

En bref...

SNTRS-CGT – 7, rue Guy Môquet, 94800 Villejuif - Tel : 01 49 58 35 85 - Télécopie : 01 49 58 35 33
 Courrier électronique : sntrscgt@vjf.cnrs.fr - - Site web : <http://sntrscgt.vjf.cnrs.fr>

Numéro 384 du 26 mars 2015

Après des années de déni, **la Direction de l'établissement avoue : nous allons droit dans le mur !**

«L'Irstea équilibre son budget prévisionnel 2015 grâce au dégel par l'État de 1,5 M€ en fin d'année 2014 et à une ponction sur le fonds de roulement, accompagnés de 10 % d'économies sur les dépenses de fonctionnement général et d'aucune dépense d'investissement scientifique financée par l'organisme en 2015. Après une année 2014 difficile, il sera ainsi en mesure d'ouvrir une trentaine d'emplois pour "remplacer les départs prévus", explique à l'AEF le président d'Irstea, Jean-Marc Bournigal, le 16 janvier 2015. Le budget initial 2015 s'élève à 113 M€, en augmentation de 5 % par rapport au budget initial de 2014, mais en baisse de 2 % comparé au budget 2014 révisé en cours d'année. "Ces mesures exceptionnelles permettent de souffler et de poursuivre notre activité, mais nous devons continuer à travailler avec les tutelles pour stabiliser la trajectoire d'Irstea de façon pérenne", souligne Jean-Marc Bournigal. »¹

Dans son diagnostic, le président reste pudiquement muet sur le fait qu'il n'y a pas eu de campagne de recrutement en 2014 et que ces postes sont donc considérés comme perdus.

Jusque ici les salariés de l'établissement étaient chaque année invités à **faire plus** (plus de publications, plus de contrats, plus de ressources propres) **avec moins** (moins de personnel, moins d'investissement). Aujourd'hui, même le Président reconnaît que les limites sont atteintes : « Nous prévoyons d'augmenter de 3,6 % le montant de nos ressources propres, qui proviennent essentiellement des contrats de recherche. C'est un réel challenge, dans un contexte de restrictions budgétaires pour nos donneurs d'ordre publics qui représentent 86 % de nos ressources propres. »²

Résultat d'une dérive organisée

L'organisme en est arrivé là car la masse salariale du personnel permanent représente maintenant 92% de la dotation budgétaire de l'Etat. Ce qui fait que depuis de nombreuses années les équipes démarrent avec un déficit à combler par les ressources propres.

La Direction a cru pouvoir s'engager dans la course aux ressources propres en s'appuyant sur ses réseaux, notamment les organismes, nationaux et internationaux, de gestion de l'irrigation et de l'eau. Elle n'a pas vu, elle n'a pas voulu voir, que le financement sur projets, mis en place avec des crédits récurrents aussi faibles, modifiait en profondeur le système, jusqu'à l'étouffer.

Des solutions qui affaiblissent l'Irstea comme organisme de recherche

Affaiblir la recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture au moment où la France se prépare à accueillir la conférence mondiale sur le climat constitue un bien mauvais signal.

Deux types de solutions sont envisagés. Elles concourent à diminuer la capacité de recherche de l'organisme qui est sa raison d'être. La première est de geler l'investissement scientifique. Ce n'est pas la bonne voie pour dynamiser le présent ni construire le futur. La deuxième est de fixer des objectifs en termes de ressources propres aux ingénieurs et aux chercheurs : le chiffre de 43 000 € par personne, après déduction des charges refacturables (telles que salaires CDD et missions) a été annoncé !

Un chiffre à comparer avec le salaire imposable...

L'objectif serait donc de réaliser un chiffre d'affaires, peu importe la nature du projet, peu importe que ce ne soit pas un projet de recherche. Le temps passé à la rédaction de projets est du temps en grande partie perdu pour la recherche. Avec un taux de succès de l'ordre de 8 % l'ANR est un gigantesque gaspillage, qui de plus ne génère que précarité (30 % des ETP à l'Irstea), ce qui ne permet pas de pérenniser l'expertise acquise.

Le SNTRS-CGT demande :

- Le transfert des crédits de l'ANR vers des financements récurrents pour l'Irstea et les autres EPST ;
- Une réaffectation vers la recherche publique du crédit d'impôt recherche (plus de 6 milliards en 2014³) octroyé à des entreprises qui pour beaucoup délocalisent la recherche et font des bénéfices, Le cas de Sanofi est emblématique : elle reçoit 150 millions de CIR (un chiffre supérieur au budget de l'ensemble de l'Irstea !) et divise ses effectifs dans la recherche par deux⁴;
- Un plan pluriannuel de l'emploi scientifique pour faire face aux défis du XXIème siècle.

¹ Dépêche AEF du 04-02-2015.

² I bid.

³ Source : rapport Cours des Comptes du 11 septembre 2013

⁴ http://www.lemonde.fr/idees/article/2012/10/01/sanofi-doit-etre-au-service-des-malades-non-des-actionnaires_1768405_3232.html